

**Association des Propriétaires du lac du Poisson-Blanc (2014), Inc.**

[www.lacpoissonblanc.ca](http://www.lacpoissonblanc.ca)

486, chemin Grand Poisson-Blanc

Lac-Ste-Marie (Québec) J0X 1Z0

Municipalité de Lac-Sainte-Marie

106, chemin Lac-Ste-Marie

Lac-Sainte-Marie, Qc

J0X 1Z0

À qui de droit,

UN GROS MERCI !! pour la rapidité avec laquelle vous avez réparé l'entrée de la TransOutaouaise au lac Brochet. Cela a été bien apprécié par nos membres et ceux qui demeurent sur le chemin de la Solitude... BRAVO !!! Et un autre BRAVO pour votre aide avec l'Association des propriétaires de la baie Newton afin de réparer leurs chemins et les démarches entreprises afin de rendre l'accès à leurs propriétés plus facile. Nous appuyons toutes les démarches de cette association locale dont plusieurs individus sont aussi membres de notre groupe.

Nous tenons à vous informer que depuis le 1er juin nous avons installé notre bouée (de danger) à côté de la descente de bateaux comme entendu dans la résolution 2015-04-98. Vous pouvez maintenant installer votre affiche à la descente (pour ralentir et pour éviter la propagation des plantes aquatiques ailleurs dans la baie) comme vous l'aviez indiqué.

Du même coup, on vous demande un service. Nous devons installer deux autres affiches « Pas de Vagues » (une à l'entrée de la baie et une à l'entrée du chenal). Nous aimerions connaître le coût pour votre affiche car peut-être nous pourrions acheter nos affiches en même temps que vous à un coût moindre. Est-ce possible de nous donner des détails si c'est possible ?

Nous avons reçu des demandes de renseignements à propos de cette descente de la part d'amateurs de canot-camping qui aimeraient débiter leurs trajets à partir de cet endroit mais qui se perdent en raison de leur GPS. Puisque nous savons que la municipalité de Lac-Sainte-Marie a une politique encourageant les activités de plein-air (« PADD ») dans notre secteur. Serait-il une bonne idée, pour se rendre à cette descente, de mieux indiquer les directions par des panneaux ? Comme résident, nous avons souvent des gens qui nous demandent l'endroit où mettre leurs canots à l'eau. Dommage, surtout quand ils apprennent qu'ils doivent retourner sur leurs pas afin de prendre le chemin du lac Brochet et se fier, sur la TransOutaouaise, de rencontrer d'autres gens pour d'autres indications.

Du même coup, nous avons appris dernièrement d'un de nos membres que vous ne ferez plus l'entretien de chemin Grand-Poisson-Blanc après le pont de bois. À quel endroit les gens peuvent-ils laisser leur véhicule s'ils partent en excursion en canot-camping dans le secteur de la Goutte d'eau. Présentement, il y a des véhicules qui stationnent sur le côté du chemin avant et après le pont de bois afin de mettre leurs canots à l'eau. Ceci va probablement occasionner un blocage dans cette partie du chemin et de la frustration chez ces amateurs de plein-air et aussi les villégiateurs qui demeurent à proximité du pont. Quel est votre piste de solutions par rapport à ce problème que nous avons commencé à vivre depuis l'été passé?

Une suggestion, d'un de nos membres, que nous aimerions partager avec vous. Pourquoi ne pas faire du stationnement de la nouvelle descente de bateau de la Baie Newton le point de départ pour les amateurs de canot-camping du secteur de la Goutte d'eau et aussi du lac Poisson-Blanc??

Pour terminer, plusieurs de nos membres veulent avoir des renseignements sur la suite des choses par rapport aux visites de l'année passée dans notre secteur (bande riveraine et inspection des systèmes septiques). D'après nos renseignements, il semblerait qu'il n'y aura pas de suite sur ces inspections. Est-ce bien le cas ?? Nous vous encourageons à poursuivre la sensibilisation mais en appliquant une approche plus constructive. Plusieurs résidents ont trouvé ces visites choquantes étant donné que s'était la première fois qu'on leur indiquait qu'ils étaient en effraction. De plus, nous avons reçu des plaintes par rapport à ce que ce règlement soit appliqué pour les villégiateurs et non pour les résidents permanents. Nous, comme association, espérons que ce n'est pas le cas... c'est une question de justice et d'équité.

En attendant une réponse favorable à nos interrogations,

.....  
Carla Monette  
Présidente

.....  
Pierre Charlebois  
Vice-président

